

## Les reproches de l'autonomie de la volonté.

Par **flem1024**, le **01/02/2006** à **05:26**

Bonjour,

Alors voilà j'aimerais être sûr que les 3 reproches que je possède au caractère irréaliste de l'autonomie de la volonté sont justes.

1<sup>er</sup> reproche : Il est faux de croire que dans les faits un individu est toujours libre de contracter ou de ne pas contracter.

2<sup>ème</sup> reproche : Il est faux de penser que les contractants sont égaux.

3<sup>ème</sup> reproche : L'autonomie de la volonté se traduit par une vision, une conception trop restreinte, trop limitée du phénomène contractuel. Elle ne s'intéresse qu'au seul contractant qu'à ceux qui ont exprimé leur volonté. Hors un contrat peut avoir une portée beaucoup plus large. Un contrat peut toucher beaucoup de personnes.

Voilà si quelqu'un suit des cours de capacité en droit 1<sup>ère</sup> année, cela se trouve juste après l'idée d'engagement (Les 2 idées fortes liberté et engagement)

En même temps si quelqu'un possède un site où autre qui montre tous les cours de capacité 1<sup>ère</sup> année (Droit privé et droit public) ça serait vraiment génial pour m'aider. Merci d'avance à tous pour vos réponses

Par **jeeecy**, le **01/02/2006** à **09:49**

salut

autant sur tes reproches 2 et 3 je suis d'accord, sur le premier j'ai un doute

en effet si tu n'es pas d'accord tu peux ne pas contracter et même si tu contractes tu peux te désengager soit grâce aux différents délais offerts par le législateur, soit par les vices du consentement

pour le 2, il est vrai que quand une grande société passe un contrat avec une société plus petite ou un particulier, elle peut imposer ses conditions (ex : les contrats de distribution entre les supermarchés et les producteurs)

pour le 3, c'est vrai mais le contrat est avant tout fait pour avoir des conséquences sur les contractants

maintenant quand une société s'engage, tous les salariés sont par la même engagés, idem quand un époux sous le régime de la communauté s'engage à moins qu'il ne précise qu'il s'engage sur ses fonds personnels